

CONTRATS

Les libéralités dans les contrats administratifs

L'évolution du pouvoir de modification unilatérale des contrats administratifs

Les pouvoirs de la personne publique en cas d'illicéité d'une clause du contrat

DROITS ET LIBERTÉS

Les obstacles juridiques à la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie

Le contentieux administratif des discriminations fondées sur le handicap

FONCTION PUBLIQUE

Les portes de l'Institut national du service public

RESPONSABILITÉ

Pour la consécration législative d'une action en reconnaissance de faute

DOSSIER

L'autonomie des îles dans des États européens

URBANISME

L'urbanisme et le développement des énergies renouvelables

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Les décisions du Conseil constitutionnel sur la réforme des retraites : un feu vert conforme à la rigueur juridique

DROIT ADMINISTRATIF ET JUGE JUDICIAIRE

Le Conseil d'État et le Conseil supérieur de la magistrature

DROIT ADMINISTRATIF COMPARÉ ET ÉTRANGER

Chronique des cours allemandes
Les contentieux climatiques

CHRONIQUES

- Droit administratif et droit constitutionnel
- Thèses



Rédacteurs en chef :
Pierre Delvolvé et Pierre Bon

Secrétaire général :
Dominique Pouyaud
Professeur émérite de l'Université Paris Cité

Secrétaire général adjoint :
Coralie Mayeur-Carpentier
Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

10, Place des Vosges
Tour Lefebvre Dalloz
92400 Courbevoie
E-mail rédaction : rfd@daloz.fr
(pour les auteurs voir encadré
en 3^e de couverture)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PRÉSIDENT**
Stéphane Duret

**DIRECTRICE DES ÉDITIONS
DIRECTRICE GÉNÉRALE**
Caroline Sordet

**DIRECTRICE « PUBLIC, IMMOBILIER,
ACTION SOCIALE, HSE »**
Corinne Gendraud

ÉDITION

Rédacteur en chef technique :
Raphaël Henriques
Première secrétaire de rédaction :
Marie-Anne Sebbar

Secrétaire de rédaction unique :
Marion Quentin
Tél. : 01 40 64 12 95
Fax : 01 40 64 54 66
E-mail : m.quentin@lefebvre-dalloz.fr
Chargé d'édition numérique :
Jean-Marc Pastor

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS
Directrice des abonnements :
Alexandra Doray
10 place des Vosges, 92400 Courbevoie

Responsable relation clients :
Loïc Riou
Tél. : 01 83 10 10 10

Revue bimestrielle (6 numéros par an)
Prix de l'abonnement 2023 TTC (1 an) :
France 733,08 € **Prix au numéro :**
DOM 745,75 € 151,11 €
Étranger 753,50 €

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois le service des numéros manquants.

Tous les volumes des revues antérieures à 1999 sont réimprimés par Schmidt Periodicals GmbH (Dettenhof - D-83075 Feinbach - Allemagne).

ÉDITIONS DALLOZ
Société par actions simplifiée
au capital de 3 956 040 euros
Siège social :

10, Place des Vosges
Tour Lefebvre Dalloz
92400 Courbevoie
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811 Z
TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.
CPPAP n° 1023 T 83763
ISSN 0763-1219

Imprimé en France par Maqprint
43 rue Ettore Buggatti - 87280 Limoges
Dépôt légal : Juillet 2023
Origine du papier : Pologne
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,02 kg/t

DOSSIER 405

L'autonomie des îles dans des États européens

L'autonomie des îles Féroé au sein du Royaume danois
par Bárður LARSEN 405

Le régime de l'insularité en Espagne
par Marta FRANCH SAGUER 415

Les îles, une matière presque ignorée par le droit public grec
par Georges DELLIS 421

Du régime provisoire autonome de l'île de Crète (1897-1913) au statut actuel de l'Église semi-autonome de Crète
par Stavroula KTISTAKI 425

La Sicile et la Sardaigne dans le cadre du régionalisme italien
par Carlo IANNELLO 431

L'autonomie des îles portugaises : Açores et Madère
par Damien CONNIL et Dimitri LÖHRER 437

Les dépendances de la Couronne : des îles So British
par Aurélien ANTOINE 446

La possibilité d'une île autonome de Corse
par Wanda MASTOR 455

RUBRIQUES 461

CONTRATS

Les libéralités dans les contrats administratifs
par Julie SALENNE-BELLET 461

L'évolution du pouvoir de modification unilatérale des contrats administratifs
par Marion UBAUD-BERGERON 470

Les pouvoirs de la personne publique en cas d'illicéité d'une clause du contrat
Conseil d'État, 8 mars 2023, *Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communications (SIPPEREC)*, n° 464619

• Conclusions
par Marc PICHON DE VENDEUIL 481

• Note
par Dominique POUYAUD 485

DROITS ET LIBERTÉS

Les obstacles juridiques à la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie
par Jean MORANGE 493

Le contentieux administratif des discriminations fondées sur le handicap
par Jimmy CHARRUAU 504

FONCTION PUBLIQUE

Les portes de l'Institut national du service public
par Antony TAILLEFAIT 513

RESPONSABILITÉ

Pour la consécration législative d'une action en reconnaissance de faute
par Anne JACQUEMET-GAUCHÉ 519

URBANISME

L'urbanisme et le développement des énergies renouvelables
par Olivier LE BOT 531

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Les décisions du Conseil constitutionnel sur la réforme des retraites : un feu vert conforme à la rigueur juridique
par Jean-Pierre CAMBY
et Jean-Éric SCHOETTL 541

Chronique de jurisprudence
1. Jurisprudence française
par Mathilde HEITZMANN-PATIN 552

2. Jurisprudence étrangère
par Julien JEANNENEY 561

DROIT ADMINISTRATIF ET JUGE JUDICIAIRE

Le Conseil d'État et le Conseil supérieur de la magistrature
par Dominique POUYAUD 573



DROIT ADMINISTRATIF COMPARÉ ET ÉTRANGER

Chronique des cours allemandes Les contentieux climatiques

par Carsten GÜNTHER 587

CHRONIQUES

593

TABLES

601

Chronique des thèses

par Norbert FOULQUIER,
Anne-Laure GIRARD, Frédéric ROLIN
et Marion UBAUD-BERGERON 593



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement. Retrouvez également vos revues feuilletables sur Dalloz-Revues.fr



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage. Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

ÉDITIONS DALLOZ

10, Place des Vosges Tour Lefebvre Dalloz 92400 Courbevoie

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.